

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Kristina Michaud  
Députée d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia



## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Réaction au dépôt d'une motion sur le droit à l'avortement

### **Droit à l'avortement : le droit de choisir est non négociable**

**OTTAWA, le 3 mai 2022** – La députée d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, Kristina Michaud, appuie sans réserve une motion déposée par la leader parlementaire adjointe du Bloc Québécois et députée de Saint-Jean, Christine Normandin, qui réitère que « le corps de la femme n'appartient qu'à elle seule et qu'elle reconnaît son libre choix en matière d'avortement, pour quelque raison que ce soit ».

« Alors que le débat sur le droit à l'avortement refait surface chez nos voisins du sud, il est important pour moi de rappeler à chaque femme québécoise que son droit à un choix libre et éclairé est fondamental et non négociable », tranche Mme Michaud.

En effet, des médias américains ont rapporté, au cours des dernières heures, que la Cour suprême américaine songeait à annuler l'historique décision « Roe vs Wade », qui protège le droit à l'avortement des Américaines depuis 1973.

« Nous avons trop souvent le réflexe de croire que ce genre de débat social est derrière nous pour toujours. Or, nous avons la preuve aujourd'hui qu'il ne faut jamais tenir quoi que ce soit pour acquis et qu'il faut toujours, chaque jour, veiller à ce que nos droits fondamentaux ne soient pas bafoués », ajoute la députée d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia.

À cet effet, Mme Michaud se dit réjouie par les propos du président américain, Joe Biden, qui a réitéré qu'il se portera à la défense des droits des femmes.

Toutefois, la députée est subjuguée que la motion de Mme Normandin n'ait pas reçu de consentement unanime de la part des députés de la Chambre des communes. « Je me serais attendu à un peu plus de hauteur de la part de tous les collègues, y compris des député-e-s du Parti conservateur qui ont refusé de consentir à cette motion. Ils et elles nous prouvent malheureusement qu'on ne pourra jamais tenir ce droit pour acquis », conclut Mme Michaud.

-30-

Source :  
Jérôme Lévesque-Boucher  
Conseiller en communications pour Kristina Michaud  
Députée bloquiste d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia  
418-713-9159